



Pêches et Océans
Canada

Garde côtière
canadienne

Fisheries and Oceans
Canada

Canadian
Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 08/2024
30 août 2024



Sécurité d'abord, Service constant

Édition mensuelle de l'Ouest

Canada 

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest
Édition n° 08/2024

Also available in English:
Notices to Mariners – Monthly Western Edition
Edition No. 08/2024

Publié sous l'autorité de :

Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par le ministre des Pêches, des Océans
et de la Garde côtière canadienne, 2024.

No de cat. Fs152-9F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2817-0261

No de cat. Fs152-9E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2817-0253

Une version Web est disponible ici :

[Avis aux navigateurs – Publications mensuelles](#) (français)
[Notices to Mariners – Monthly Editions](#) (anglais)

Notes explicatives – Avis aux navigateurs (NOTMAR)

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante :

1 mille marin	= 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires – Partie 1A des Avis aux navigateurs

Ces avis sont identifiés par un (T) ou un (P), respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des avis temporaires (T) et préliminaires (P). Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez vous référer à la publication courante des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires](#).

Formulaire de suggestions et corrections

Ce formulaire est destiné spécifiquement aux suggestions et aux corrections des publications des Avis aux navigateurs. Il est disponible [en ligne](#) et aussi en [format PDF remplissable](#) inclus dans le fichier ZIP de la publication mensuelle.

Pour faire parvenir des commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter aux diverses publications et services : DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

Pour signaler des différences entre une carte marine et la réalité et/ou des corrections aux livrets des *Instructions nautiques du Canada* : Remplissez le formulaire « [Programme de rapports maritimes](#) » et/ou envoyer un courriel à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca.

Pour signaler des urgences ou des dangers pour la navigation : [Contactez le centre de SCTM le plus près de chez vous](#)

- Canal VHF 16 (156,8 MHz)
- Fréquence MF/HF 2182 kHz/4125 kHz (là où disponible)
- *16 sur un téléphone cellulaire (là où disponible)

Le site Web de NOTMAR – Éditions mensuelles, corrections aux cartes et annexes graphiques

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Les utilisateurs peuvent s'abonner gratuitement au [service d'avis par courriel](#) pour recevoir des notifications concernant leurs cartes sélectionnées, les annexes graphiques reliées à ces cartes et lorsqu'une nouvelle édition mensuelle des *Avis aux navigateurs* est publiée.

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

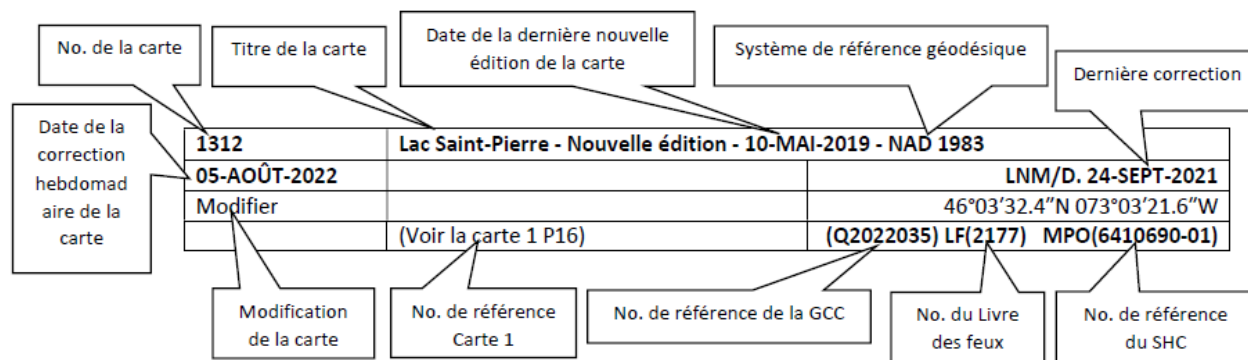
Notes explicatives – Service hydrographique du Canada (SHC)

Corrections aux cartes – Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte 1 - Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :



La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **Last (dernier) Notice (Avis) to (aux) Mariners (navigateurs) / Date**.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la « Partie 2 – Corrections aux cartes ». Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des [Livres des feux, des bouées et des signaux de brume](#).

Note : En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes

Veuillez consulter l'avis n° 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2024* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer à [Service Hydrographique du Canada – Liste des cartes marines](#).

Notes explicatives – Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)

Avertissements de navigation / Avis à la navigation

La Garde côtière canadienne (GCC) procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la GCC sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé avis à la navigation¹ qui sont, à leur tour, suivis d'un Avis aux navigateurs pour la correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les avertissements de navigation (AVNAV) qui sont diffusés par la GCC jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les AVNAV en vigueur sont disponibles sur la page régionale pertinente du site Web des [avertissements de la navigation de la GCC](#).

La GCC et le SHC analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos bureaux régionaux d'émission d'AVNAV.

<p>Région de l'Ouest Centre des SCTM de Prince Rupert</p> <p>AVNAV séries « P »</p> <p>Garde côtière canadienne Sac 4444 Prince Rupert BC V8J 4K2</p> <p>Téléphone : 250-627-3070</p> <p>Courriel : AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca</p>	<p>Région de l'Arctique *Centre des SCTM d'Iqaluit</p> <p><i>En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.</i></p> <p>AVNAV séries « A »</p> <p>Garde côtière canadienne Case postale 189 Iqaluit NU X0A 0H0</p> <p>Téléphone : 867-979-5269 Télécopieur : 867-979-4264</p> <p>Courriel : AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca</p>
--	--

*Service disponible en français et en anglais.

¹ L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

Table des matières

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité	1
*505/23 Service hydrographique du Canada – Calculs de la déclinaison magnétique.....	1
*1004/23 Transports Canada – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique	1
*1207/23 Service hydrographique du Canada – Processus de révision de noms géographiques inappropriés	2
*208/24 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport	3
*505/24 Zones de protection marine d'Anguniaqvia niqiqyuam (ZPMAN) et de Tarium Nirytutait (ZPMTN) – Protection du béluga et de la baleine boréale : Évitement volontaire et zones de ralentissement	5
*801/24 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	8
*802/24 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires No. 19/2024.....	10
*803/24 Service hydrographique du Canada – Accord Transfrontalier.....	10
Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires	11
Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs	11
*817(P)/24 Milbanke Sound and Approaches/et les approches – Carte papier à être annulée.....	11
Partie 2 : Corrections aux cartes	12
Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	23
*818/24 Aides radio à la navigation maritime 2024 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)	23
Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada	24
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	25

Index numérique des cartes canadiennes en cause

Cet index numérique liste toutes les cartes marines mentionnées dans cette édition mensuelle des Avis aux navigateurs. Seules les cartes figurant dans la partie 2 de cette publication nécessitent une correction de carte. L'apparition des cartes dans toutes les autres parties, en particulier celles relatives à la correction d'autres publications nautiques, est incluse ici à titre de référence.

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
3062	26				
3311	26				
3441	12				
3447	12, 13				
3461	25				
3462	13				
3473	26				
3477	13, 14				
3478	14				
3490	15				
3513	15				
3527	15				
3546	15				
3606	25				
3646	15, 25				
3670	16, 17				
3671	18				
3728	11				
3869	26				
3891	26				
3908	18				
3909	18, 19, 20, 21				
3945	26				
6243	21				
7568	21				
7621	21				
7664	21				
7665	21, 22				
7686	22				

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité

***505/23 Service hydrographique du Canada – Calculs de la déclinaison magnétique**

(Publication récurrente de l'avis *505/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 05/2023*.)

Les navigateurs sont informés que le SHC a adopté le Modèle magnétique mondial (WMM) harmonisé, qui se trouve sur le site web du NCEI/NOAA. Les anciennes informations concernant la déclinaison de la rose de compas sur les produits de navigation du SHC peuvent être mises à jour en utilisant le site web : [Magnetic Declination Estimated Value](#). Bien que les différences dans les déclinaisons des modèles soient faibles chaque année, elles peuvent gagner en importance sur une longue période.

***1004/23 Transports Canada – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique**

(Publication récurrente de l'avis *1004/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 10/2023*.)

Référence : Avis *905/22 est annulé.

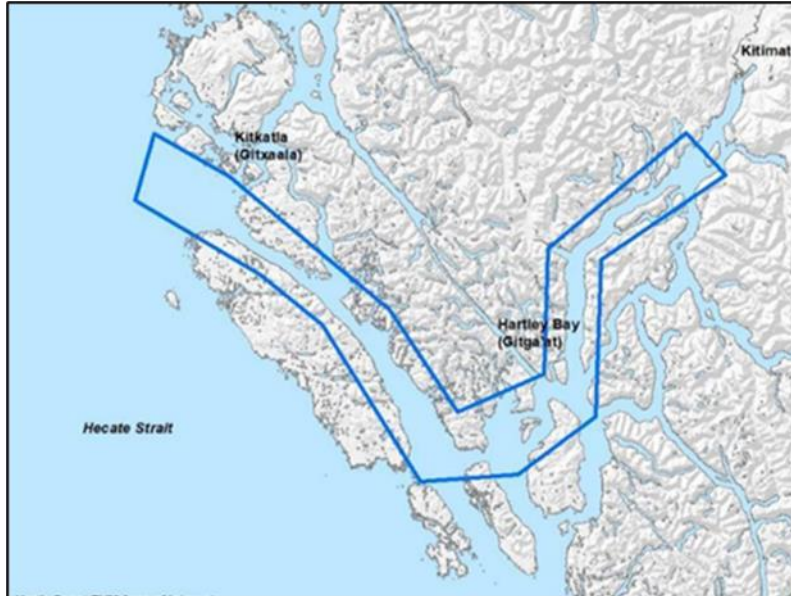
Les lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord, qui sont non contraignantes, visent à améliorer la sécurité sur les plans d'eau en réduisant les interférences entre les activités marines des Premières Nations, comme la pêche et la récolte littorale, et la navigation commerciale entre Kitimat et l'entrée Browning. Les lignes directrices sont entrées en vigueur le 1er septembre 2022 et seront examinées périodiquement.

Les lignes directrices s'appliquent à tous les navires qui naviguent sur les voies situées entre Kitimat et l'entrée Browning. Ce secteur comprend :

- le chenal de Douglas;
- le passage Wright;
- le passage Lewis;
- le passage Otter;
- le passage de Nepean;
- le chenal Principe.

**Le document complet des lignes directrices est disponible au [Colombie-Britannique – Côte Nord](#)
[Lignes directrices sur la gestion des voies navigables](#).**

Ces lignes directrices ne remplacent ou ne modifient d'aucune façon l'application des lois et des règlements canadiens et internationaux, y compris le Règlement sur les abordages. De plus, ces lignes directrices ne limitent d'aucune façon le capitaine ou le pilote d'un navire dans sa capacité à prendre des décisions pour protéger le navire, l'équipage ou l'environnement marin.



Les lignes directrices comprennent des renseignements pour :

- tous les navires qui portent sur :
 - les zones de sécurité côtière;
 - les mesures de routage;
 - les réductions de la vitesse;
 - les croisements et les passages;
 - une zone d'opération spéciale dans le passage Wright;
 - les pannes mécaniques ou électriques.
- les grands navires marchands, notamment les vraquiers, les navires de marchandises générales, les navires de vrac liquide et les navires à passagers;
- les remorqueurs et les barges;
- les navires qui naviguent dans les secteurs préoccupants des Premières Nations où une attention spéciale doit être portée afin de s'assurer que les usagers des collectivités locales peuvent utiliser le secteur et s'y déplacer en toute sécurité.

***1207/23 Service hydrographique du Canada – Processus de révision de noms
géographiques inappropriés**

(Publication récurrente de l'avis *1207/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 12/2023*.)

Les dossiers du Service hydrographique du Canada pourraient contenir des noms géographiques susceptibles d'être considérés comme inappropriés, offensants et péjoratifs. Les autorités de dénomination géographique s'affairent à corriger plusieurs toponymes offensants, le processus de révision est en cours. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les noms géographiques inappropriés, veuillez consulter [l'annonce suivante](#).

***208/24 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii - Zone de protection volontaire pour le transport**

(Publication récurrente de l'avis *208/24, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 02/2024*.)

Référence : Avis *1105/21 est annulé.

Zone de protection volontaire pour le transport maritime, rive ouest de Haida Gwaii (anciennement îles de la Reine-Charlotte)

L'emplacement éloigné de Haida Gwaii, son littoral accidenté, son riche patrimoine écologique et culturel, et les conditions météorologiques et de mer variables rendent l'île vulnérable aux risques de pollution causés par les panes et les accidents maritimes. La zone de navigation étant plus au large, le temps de réponse adéquat à une urgence sera augmenté, réduisant les risques potentiels d'incidents maritimes. Cela réduit les risques d'échouement et de déversements d'hydrocarbures.

Une zone de protection volontaire pour le transport maritime sur la rive ouest de Haida Gwaii est actuellement en vigueur. Dans la zone de protection volontaire, on demande aux bâtiments commerciaux d'une jauge brute de 500 ou plus de respecter une distance minimale de 50 milles marins de la rive ouest de Haida Gwaii, avec les exemptions suivantes :

Exemptions de la distance de 50 milles marins demandée :

- Navires de croisière, qui doivent observer une distance minimale de 12 milles marins de la rive.
- On demande aux bâtiments qui naviguent de l'Alaska à la Colombie-Britannique ou à l'État de Washington, ou vice versa, dans la zone de protection volontaire de respecter une distance d'au moins 25 milles marins de la rive.
- Aucune distance minimale n'est demandée pour les remorqueurs et les chalands (y compris les remorqueurs qui pousse et à l'épaule) ni pour les bâtiments menant des activités de pêche commerciale.
- Les bâtiments visés par le présent bulletin ne sont pas tenus de respecter les distances minimales demandées si cela peut compromettre la sécurité de la navigation, du bâtiment, des passagers ou du fret.

Voici les coordonnées de la zone de protection volontaire pour le transport maritime :

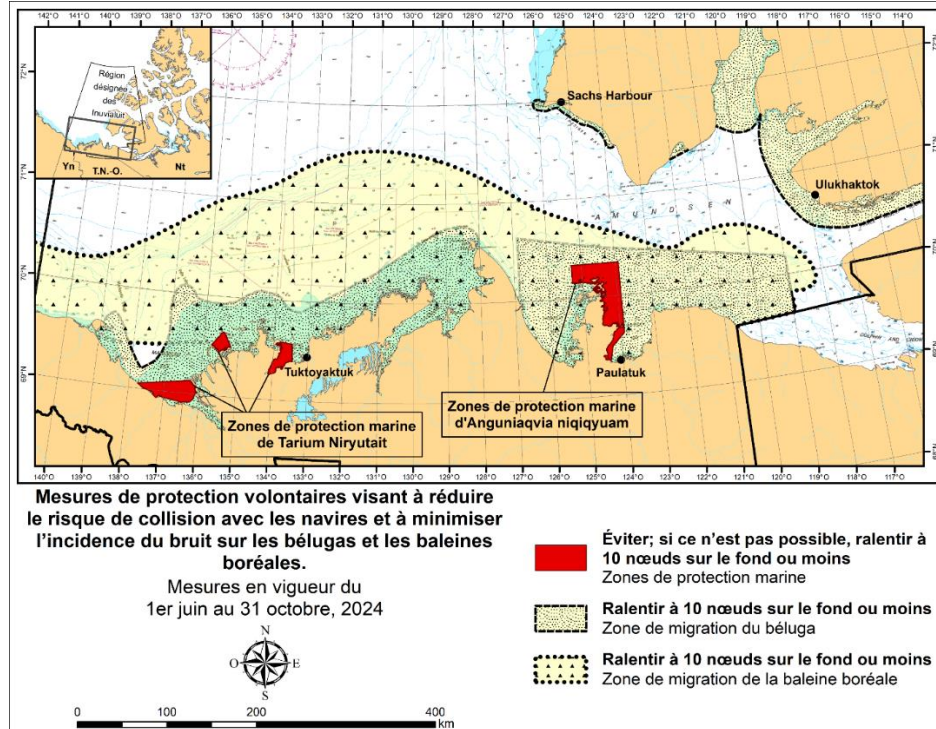
54° 15.436' N	133° 04.788' W
54° 17.572' N	134° 02.484' W
54° 13.614' N	134° 19.427' W
54° 11.786' N	134° 30.841' W
53° 44.036' N	134° 32.677' W
53° 11.118' N	134° 16.412' W
52° 18.483' N	133° 20.917' W
51° 24.590' N	132° 04.081' W
51° 56.158' N	131° 01.830' W

On demande aux bâtiments de respecter volontairement ces distances, seulement lorsque cela ne compromet pas la sécurité de la navigation, du bâtiment, des personnes à bord et du fret.



***505/24 Zones de protection marine d'Anguniaqvia niqiqyuam (ZPMAN) et de Tarium Niryutait (ZPMTN) – Protection du béluga et de la baleine boréale : Évitement volontaire et zones de ralentissement**

(Publication récurrente de l'avis *505/24, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 05/2024.*)



Les deux zones de protection marine (ZPM) établies dans la région de l'Arctique de l'Ouest sont situées dans la région désignée des Inuvialuit et, par conséquent, toutes les activités doivent respecter la [Convention définitive des Inuvialuit](#) (*en anglais seulement*). La protection et la préservation de la faune, de l'environnement et de la productivité biologique de l'Arctique est l'un des principes de base de la Convention définitive des Inuvialuit. C'est ce principe qui a mené la Société régionale inuvialuite et le Conseil inuvialuit de gestion du gibier à établir les ZPM dans la région de l'Arctique de l'Ouest. Les eaux qui constituent les ZPM, ainsi que les eaux avoisinantes, et les habitats marins extracôtiers de la mer de Beaufort et du Amundsen Gulf sont des habitats d'alimentation estivaux importants (de mai à octobre) de la population de bélugas de l'Est de la mer de Beaufort et de la population de baleines boréales de Béring-Chukchi-Beaufort.

MESURES DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRES

Toutes les espèces de baleines sont protégées en vertu du Règlement sur les mammifères marins, conformément à la *Loi sur les pêches*. Une interdiction générale est énoncée dans le Règlement et régit l'intérieur des limites des ZPM, conformément à la *Loi sur les océans*. Tout incident impliquant un mammifère marin qui survient dans les ZPM doit être signalé à la Garde côtière canadienne dans les deux heures suivant son occurrence. Pour les observations d'animaux marins et les incidents comme les collisions ayant lieu à l'extérieur des ZPM, ou pour toute situation impliquant un mammifère marin mort ou en difficulté, communiquez avec le bureau de Pêches et Océans Canada à Inuvik, au 867-777-7500.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la ZPMAN et la ZPMTN, y compris les coordonnées des personnes-ressources locales et les distances minimales pour chaque espèce, consultez les avis 5 et 5A dans la Partie A2 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2024*.

MESURES DE PROTECTION VOLONTAIRES

Les mesures volontaires sont en vigueur du 1^{er} juin au 31 octobre 2024. Voir la carte ci-dessus.

Ces mesures s'appliquent aux navires marchands, aux navires de croisière, aux petits navires et aux embarcations de plaisance, à l'intérieur des limites des ZPM et des autres zones désignées afin de prévenir les collisions avec les baleines et d'atténuer le bruit sous-marin généré par ces navires. Ces mesures ne doivent être prises que si elles ne compromettent pas la sécurité de la navigation.

Évitement (zone rouge) : Afin de réduire le risque de bruit sous-marin et de collision avec les baleines dans les ZPM, les navires doivent éviter de naviguer dans les ZPM, dans la mesure du possible. Si le passage dans la zone est nécessaire, les navires doivent ralentir jusqu'à une vitesse maximale de 10 nœuds sur le fond et poster une vigie, comme un observateur de mammifères marins, afin d'augmenter les chances de voir les baleines et ainsi prendre les mesures nécessaires pour les éviter. S'il n'est pas possible de contourner les baleines, il faut ralentir et attendre qu'elles s'éloignent à une distance supérieure à 400 mètres (0,215 mille marin) avant de reprendre la vitesse initiale de 10 nœuds sur le fond ou moins. On recommande de redoubler de prudence en cas de pluie ou de brouillard ou si la mer est agitée, étant donné que les animaux sont plus difficiles à voir.

Réduction de la vitesse à 10 nœuds sur le fond ou moins (zone jaune) : Pour réduire le risque de perturbations sonores sous-marines et de collision avec les baleines dans cette zone, on recommande que les navires ralentissent à une vitesse de 10 nœuds sur le fond ou moins, qu'ils demeurent dans les chenaux de navigation et d'approvisionnement communautaire balisés et qu'ils postent une vigie.

Ces mesures volontaires sont secondaires par rapport aux droits prévus dans la Convention définitive des Inuvialuit.

Coordonnées des ZPM

La ZPM de Tarium Niryutait englobe trois secteurs de Mackenzie Bay : Okeevik, Kittigaryuit et Niaqunnaq. Ces trois secteurs sont délimités par des loxodromies reliant les coordonnées géographiques suivantes (Système de référence géodésique nord-américain de 1983 [NAD 83]/Système de référence géodésique mondial de 1984 [WGS 84]).

Sous-secteur d'Okeevik		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
1	69° 38' 19"	135° 25' 09"
2	69° 38' 03"	135° 25' 11"
3	69° 37' 46"	135° 24' 52"
4	69° 29' 49"	135° 12' 49"
5	69° 30' 45"	135° 16' 56"
6	69° 29' 26"	135° 18' 53"
7	69° 29' 23"	135° 19' 06"
8	69° 28' 07"	135° 20' 25"
9	69° 27' 36"	135° 24' 25"
10	69° 25' 51"	135° 32' 27"
11	69° 26' 32"	135° 34' 54"
12	69° 28' 21"	135° 35' 24"
13	69° 28' 35"	135° 36' 40"
14	69° 28' 39"	135° 37' 58"
15	69° 30' 34"	135° 45' 54"
16	69° 35' 18"	135° 35' 42"
17	69° 36' 00"	135° 22' 10"
18	69° 34' 40"	135° 20' 09"
19	69° 34' 00"	135° 20' 09"
20	69° 34' 00"	135° 27' 39"
21	69° 36' 00"	135° 27' 39"
22	69° 27' 00"	135° 31' 11"
23	69° 27' 00"	135° 34' 45"

Sous-secteur de Kittigaryuit		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
1	69° 35' 10"	133° 48' 26"
2	69° 34' 00"	133° 28' 00"
3	69° 23' 37"	133° 26' 40"
4	69° 20' 34"	133° 40' 37"
5	69° 19' 05"	133° 42' 21"
6	69° 19' 01"	133° 42' 31"
7	69° 20' 39"	133° 43' 20"
8	69° 16' 42"	133° 54' 54"
9	69° 15' 20"	134° 06' 53"
10	69° 16' 33"	134° 05' 56"
11	69° 20' 42"	134° 02' 44"
12	69° 24' 00"	133° 59' 10"
13	69° 24' 34"	133° 53' 49"
14	69° 28' 21"	133° 48' 15"
15	69° 28' 02"	133° 50' 59"
16	69° 33' 20"	133° 47' 29"
17	69° 34' 33"	133° 47' 42"
18	69° 32' 55"	133° 51' 09"
19	69° 32' 56"	133° 51' 54"
20	69° 33' 46"	133° 55' 48"
21	69° 33' 46"	133° 55' 31"

Sous-secteur de Niaqunnaq		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
1	69° 08' 00"	136° 16' 44"
2	69° 04' 25"	136° 07' 45"
3	69° 03' 43"	136° 07' 08"
4	69° 01' 19"	136° 04' 45"
5	69° 01' 14"	136° 04' 45"
6	69° 00' 57"	136° 05' 42"
7	69° 00' 12"	136° 07' 08"
8	68° 57' 00"	136° 10' 00"
9	68° 55' 00"	136° 15' 00"
10	68° 54' 22"	136° 31' 50"
11	68° 55' 00"	136° 38' 33"
12	68° 56' 15"	137° 00' 41"
13	68° 56' 29"	137° 03' 03"
14	68° 55' 48"	137° 11' 00"
15	68° 57' 50"	137° 16' 40"
16	68° 59' 20"	137° 21' 30"
17	69° 03' 09"	137° 44' 54"

La ZPM d'Anguniaqvia niqiqyuam comporte deux zones de la mer de Beaufort, l'une dans Darnley Bay et l'autre dans Amundsen Gulf : la zone 1 et la zone 2. Elle englobe le fond marin, le sous-sol jusqu'à une profondeur de cinq mètres et la colonne d'eau, y compris les glaces. Les deux zones sont délimitées par des lignes droites reliant les coordonnées géographiques ci-dessous (Système de référence géodésique nord-américain de 1983 [NAD 83]).

Zone 1		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
A	69° 21' 07.8"	Environ 124° 21' 32.0"
B	Environ 70° 12' 00.0"	124° 31' 55.2"
C	70° 08' 22.0"	Environ 124° 41' 45.0"
D	70° 09' 09.9"	Environ 124° 57' 42.0"
E	Environ 70° 09' 13.0"	125° 05' 28.6"
F	70° 09' 13.2"	125° 17' 53.0"
G	70° 20' 00.0"	125° 17' 53.0"
H	70° 20' 00.0"	123° 54' 17.5"
I	69° 37' 20.6"	123° 54' 17.5"
J	69° 30' 00.0"	124° 15' 34.7"

Zone 2		
Point	Latitude (Nord)	Longitude (Ouest)
K	70° 04' 15.8"	Environ 124° 41' 51.0"
L	70° 04' 48.6"	Environ 124° 41' 54.0"
M	70° 02' 12.9"	Environ 124° 35' 23.0"
N	70° 02' 12.9"	Environ 124° 35' 29.0"

***801/24 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation**

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
Cartes nouvelles			
CA45FS2A (Edn 1.000)	CA45FS2A	1:22 500	2024-08-23
CA471199 (Edn 1.000)	CA471199	1:90 000	2024-08-16
CA471200 (Edn 1.000)	CA471200	1:90 000	2024-08-16
CA471201 (Edn 1.000)	CA471201	1:22 500	2024-08-16
CA471202 (Edn 1.000)	CA471202	1:22 500	2024-08-16
CA471205 (Edn 1.000)	CA471205	1:90 000	2024-08-16
CA471217 (Edn 1.000)	CA471217	1:90 000	2024-08-16
CA471218 (Edn 1.000)	CA471218	1:90 000	2024-08-16
CA4AL8GA (Edn 1.000)	Transit6700N11600W	1:90 000	2024-08-02
CA4AL8SA (Edn 1.000)	Transit6700N11500W	1:90 000	2024-08-02
CA4AL93A (Edn 1.000)	Transit6700N11400W	1:90 000	2024-08-02
CA4AL9DA (Edn 1.000)	Transit6700N11300W	1:90 000	2024-08-02
CA4ALC4A (Edn 1.000)	Transit6700N10400W	1:90 000	2024-08-16
CA4ALCEA (Edn 1.000)	Transit6700N10300W	1:90 000	2024-08-09
CA4AW86A (Edn 1.000)	Transit6800N11700W	1:90 000	2024-08-02
CA4AW8GA (Edn 1.000)	Transit6800N11600W	1:90 000	2024-08-02
CA4AW8SA (Edn 1.000)	Transit6800N11500W	1:90 000	2024-08-02
CA4AW93A (Edn 1.000)	Transit6800N11400W	1:90 000	2024-08-02
CA4AW9DA (Edn 1.000)	Transit6800N11300W	1:90 000	2024-08-02
CA4AWB7A (Edn 1.000)	Transit6800N10700W	1:90 000	2024-08-09
CA4AWBHA (Edn 1.000)	Transit6800N10600W	1:90 000	2024-08-16
CA4AWBTA (Edn 1.000)	Transit6800N10500W	1:90 000	2024-08-09
CA4AWC4A (Edn 1.000)	Transit6800N10400W	1:90 000	2024-08-09
CA4AWCEA (Edn 1.000)	Transit6800N10300W	1:90 000	2024-08-09
CA4B786A (Edn 1.000)	Transit6900N11700W	1:90 000	2024-08-02
CA4B78GA (Edn 1.000)	Transit6900N11600W	1:90 000	2024-08-02
CA4B78SA (Edn 1.000)	Transit6900N11500W	1:90 000	2024-08-02
CA4B793A (Edn 1.000)	Transit6900N11400W	1:90 000	2024-08-02
CA4B7B7A (Edn 1.000)	Transit6900N10700W	1:90 000	2024-08-09
CA4B7BHA (Edn 1.000)	Transit6900N10600W	1:22 500	2024-08-09
CA53MQ1A (Edn 1.000)	Liverpool Harbour	1:4 000	2024-08-09
CA53XQ6A (Edn 1.000)	Hantsport Wharves / Quais	1:2 000	2024-08-16
CA54GSUA (Edn 1.000)	CA54GSUA	1:11 000	2024-08-23
CA54HSUA (Edn 1.000)	CA54HSUA	1:11 000	2024-08-23
CA561SNA (Edn 1.000)	CA561SNA	1:11 000	2024-08-16
CA561SPA (Edn 1.000)	CA561SPA	1:11 000	2024-08-02
CA562SNA (Edn 1.000)	CA562SNA	1:11 000	2024-08-02

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA562SPA (Edn 1.000)	CA562SPA	1:11 000	2024-08-02
CA564SRA (Edn 1.000)	CA564SRA	1:11 000	2024-08-02
CA564SSA (Edn 1.000)	CA564SSA	1:4 000	2024-08-02
CA565SPA (Edn 1.000)	CA565SPA	1:6 000	2024-08-02
CA565SQA (Edn 1.000)	CA565SQA	1:6 000	2024-08-02
CA565SRA (Edn 1.000)	CA565SRA	1:6 000	2024-08-02
CA569SLA (Edn 1.000)	CA569SLA	1:4 000	2024-08-02
CA56FRAA (Edn 1.000)	CA56FRAA	1:4 000	2024-08-02
CA56FRBA (Edn 1.000)	CA56FRBA	1:4 000	2024-08-02
CA56GREA (Edn 1.000)	CA56GREA	1:11 000	2024-08-02
CA56GRFA (Edn 1.000)	CA56GRFA	1:11 000	2024-08-02
CA56GRGA (Edn 1.000)	CA56GRGA	1:11 000	2024-08-02
CA56GS8A (Edn 1.000)	CA56GS8A	1:11 000	2024-08-02
CA56GS9A (Edn 1.000)	CA56GS9A	1:11 000	2024-08-02
CA56JSBA (Edn 1.000)	CA56JSBA	1:6 000	2024-08-02
CA56KSBA (Edn 1.000)	CA56KSBA	1:6 000	2024-08-02
Nouvelles éditions			
CA173369 (Edn 2.000)	Hudson Strait/Détroit d'Hudson - East	1:500 000	2024-08-30
CA543MCA (Edn 2.000)	Port4550N07350W	1:6 000	2024-08-09
CA55WSTA (Edn 3.000)	Port5150N05550W	1:11 000	2024-08-23
CA570101 (Edn 9.000)	Sooke Inlet to/à Parry Bay	1:10 000	2024-08-30
Cartes retirées en permanence			
CA370203	Approaches to/Approches à Juan de Fuca Strait	Remplacé par CA471218	
CA370208	Ucluelet Inlet to/à Nootka Sound		
CA370424	Nootka Sound to/à Quatsino Sound (part 1 of 2)		
CA370720	Nootka Sound to/à Quatsino Sound (part 2 of 2)		
CA373330	Queen Maud Gulf Western Portion/Partie Ouest		
CA373331	Approaches to/Approches à Cambridge Bay		
CA373334	Dease Strait		
CA373338	Lambert Channel and/et Cache Point Channel		
CA373341	Coronation Gulf Western Portion/Partie Ouest		
CA373343	Dolphin and Union Strait		
CA373346	Melville Sound	Remplacé par CA4AWB7A	
CA470279	Muchalet Inlet	Remplacé par CA471202	
CA470280	Head of Tlupana Inlet		
CA470333	Tofino Inlet to/à Millar Channel (Part 1 of 2)	Remplacé par CA471205	
CA470341	Millar Channel to/à Estevan Point (Part 1 of 2 Western half)		
CA470342	Millar Channel to/à Estevan Point (Part 2 of 2)		

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA470351	Nootka Sound (Part 1 of 2)	Remplacé par CA471201	
CA470352	Nootka Sound (Part 2 of 2)		
CA470354	Esperanza Inlet (Western Portion, Part 1 of 2)		
CA470355	Esperanza Inlet (Part 2 of 2)	Remplacé par CA471201	
CA470360	Kyuquot Sound (Part 2 of 2)	Remplacé par CA471200	
CA470434	Checleset Bay	Remplacé par CA471200	
CA473342	Kugluktuk		
CA576359	Chateau Bay		
CA576381	Fox Harbour		
CA576382	Battle Harbour	Remplacé par CA564SSA	
CA576383	Caribou Run	Remplacé par CA564SRA	
CA576503	Mary's Harbour	Remplacé par CA565SPA	

***802/24 Transports Canada - Bulletin de la sécurité des navires No. 19/2024**

Un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a récemment été publié sur le [site web de Transports Canada](#).

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquez sur le lien ci-dessous :

[Bulletin No. 19/2024](#) – Utilisation d'embarcations de plaisance comme embarcations autres que de plaisance
No SGDDI : 20356209

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site web.

Contactez-nous au securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (sans frais).

***803/24 Service hydrographique du Canada - Accord Transfrontalier**

Un nouvel accord transfrontalier sur les CEN quadrillées couvrant Dixon Entrance et Pearse Canal/Portland Canal a été créé et signé par la NOAA et le SHC. Les nouvelles CEN de la NOAA et du SHC seront publiées à la fin de l'année 2024. Une couverture complète des CEN sera disponible auprès des deux agences, mais les échelles des produits peuvent différer. Pour plus de détails, veuillez contacter shcinfo@dfo-mpo.gc.ca.

Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires

Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs

Aucun avis applicable pour cette édition.

Eaux intérieures

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte du Pacifique

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

***817(P)/24 Milbanke Sound and Approaches/et les approches - Carte papier à être annulée**

Carte de référence : 3728

Le Service hydrographique du Canada propose d'annuler définitivement la carte papier 3728 intitulée Milbanke Sound and Approaches/et les approches.

Les navigateurs et autres parties intéressées sont invités à commenter cette action jusqu'au 31 octobre 2024.

Les commentaires doivent être adressés à l'adresse courriel suivante : shcinfo@dfo-mpo.gc.ca.

Toute objection doit indiquer les faits sur lesquels elle se fonde et doit inclure des renseignements à l'appui sur la sécurité, le commerce et l'intérêt public.

Partie 2 : Corrections aux cartes

3441 - Haro Strait, Boundary Pass and/et Satellite Channel - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

16-AOÛT-2024

LNMD. 12-AVR-2024

Déplacer la bouée charpente de bifurcation de bâbord lumineuse vert, rouge et vert Fl (2+1) G de 48°38'18.3"N 123°10'56.7"W
(Voir la Carte 1, Qf) à 48°38'18.2"N 123°11'01.2"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370766
MPO(6204997-01)

3447 - Nanaimo Harbour and/et Departure Bay - Nouvelle édition - 15-AVR-2022 - WGS84

23-AOÛT-2024

LNMD. 26-JUIL-2024

Porter	une profondeur de 0.3 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°10'24.6"N 123°56'09.5"W <i>MPO(6205000-01)</i>
Porter	une profondeur de 0.5 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°13'51.4"N 123°57'15.4"W <i>MPO(6205000-02)</i>
Porter	une profondeur de 0.7 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°13'47.6"N 123°57'08.8"W <i>MPO(6205000-03)</i>
Rayer	la profondeur de 3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°13'47.9"N 123°56'59.0"W <i>MPO(6205000-04)</i>
Porter	une profondeur de 1.8 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°13'47.9"N 123°56'58.7"W <i>MPO(6205000-05)</i>
Rayer	la profondeur de 2.4 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°12'52.8"N 123°56'16.4"W <i>MPO(6205000-06)</i>
Porter	une profondeur de 0.9 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°12'52.7"N 123°56'16.5"W <i>MPO(6205000-07)</i>
Rayer	la profondeur de 2.8 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°09'58.1"N 123°53'42.1"W <i>MPO(6205000-08)</i>
Porter	une profondeur de 0.7 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°09'58.2"N 123°53'41.6"W <i>MPO(6205000-09)</i>
Rayer	la profondeur de 3.2 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°10'33.0"N 123°54'48.4"W <i>MPO(6205000-10)</i>
Porter	une profondeur de 0.4 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°10'32.7"N 123°54'49.0"W <i>MPO(6205000-11)</i>

Porter	une profondeur de 1 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°13'47.6"N 123°57'42.4"W MPO(6205000-12)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.1 mètre (Voir la Carte 1, K11)	49°14'03.6"N 123°57'41.9"W MPO(6205000-13)
3462 - Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983		
16-AOÛT-2024		LNMD. 24-MAI-2024
Déplacer	la bouée charpente de bifurcation de bâbord lumineuse vert, rouge et vert Fl (2+1) G (Voir la Carte 1, Qf) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370766	de 48°38'15.8"N 123°10'58.2"W à 48°38'18.2"N 123°11'01.2"W MPO(6204997-01)
3477 - Bedwell Harbour to/à Georgeson Passage - Nouvelle édition - 31-JUIL-2020 - WGS84		
16-AOÛT-2024		LNMD. 02-FÉVR-2024
Porter	une profondeur de 0.7 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°48'52.5"N 123°11'17.4"W MPO(6204999-01)
Rayer	la profondeur de 1.4 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°48'49.9"N 123°11'37.3"W MPO(6204999-02)
Porter	une profondeur de 0.3 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°48'49.8"N 123°11'37.6"W MPO(6204999-03)
Porter	une profondeur de 2.2 mètres (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°48'46.6"N 123°11'35.2"W MPO(6204999-04)
Rayer	la profondeur de 1.5 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°48'29.1"N 123°11'35.8"W MPO(6204999-05)
Porter	une profondeur de 1.1 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°48'29.1"N 123°11'35.8"W MPO(6204999-06)
Porter	une profondeur de 1.4 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°48'43.1"N 123°11'27.9"W MPO(6204999-07)
Rayer	la profondeur de 1.4 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°48'42.7"N 123°11'55.3"W MPO(6204999-08)

Porter	une profondeur de 1.2 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°48'42.7"N 123°11'55.3"W <i>MPO(6204999-09)</i>
Porter	une profondeur de 0.8 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°48'35.3"N 123°11'33.8"W <i>MPO(6204999-10)</i>
Rayer	la profondeur de 1.7 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°48'53.0"N 123°11'37.2"W <i>MPO(6204999-11)</i>
Porter	une profondeur de 1.3 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°48'53.0"N 123°11'37.2"W <i>MPO(6204999-12)</i>
3478 - Sansum Narrows - Nouvelle édition - 12-JUIL-2013 - NAD 1983		
02-AOÛT-2024		LNMD. 19-JUIL-2024
Porter	une profondeur de 0.5 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570237	48°48'28.7"N 123°35'21.9"W <i>MPO(6204989-01)</i>
Rayer	la profondeur de 0.3 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570237	48°48'04.0"N 123°34'11.6"W <i>MPO(6204989-02)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.4 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570237	48°48'03.9"N 123°34'11.7"W <i>MPO(6204989-03)</i>
Rayer	la profondeur de 0.3 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570237	48°48'09.2"N 123°34'28.5"W <i>MPO(6204989-04)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.3 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570237	48°48'09.1"N 123°34'28.8"W <i>MPO(6204989-05)</i>
Rayer	la profondeur de 1.2 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570237	48°48'21.2"N 123°34'59.0"W <i>MPO(6204989-06)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.3 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570237	48°48'21.0"N 123°34'59.0"W <i>MPO(6204989-07)</i>

3490 - Fraser River/Fleuve Fraser, Sand Heads to/à Douglas Island, Compartiment B-C - Nouvelle édition - 02-NOV-2012 - WGS84

23-AOÛT-2024

LNMD. 24-MAI-2024

Modifier le feu Iso Y 2s13m pour lire Oc Y 5s14m 49°09'17.9"N 122°56'40.9"W
(Voir la Carte 1, P20.2)
(P2024030) LF(361) MPO(6204965-01)

Modifier le feu Oc Y 3s19m pour lire Oc (2) Y 5s25m 49°09'17.5"N 122°56'33.2"W
(Voir la Carte 1, P20.2)
(P2024031) LF(362) MPO(6204966-01)

Déplacer le feu Oc (2) Y 5s25 m de 49°09'17.5"N 122°56'33.2"W
(Voir la Carte 1, P20.2) à 49°09'17.3"N 122°56'30.2"W
MPO(6204966-02)

Porter un alignement de navigation entre 49°09'17.7"N 122°56'34.6"W
(Voir la Carte 1, M2) et 49°09'17.3"N 122°56'30.2"W
MPO(6204966-03)

3513 - Strait of Georgia, Northern Portion/Partie Nord - Nouvelle édition - 29-OCT-1999 - NAD 1983

09-AOÛT-2024

LNMD. 05-JANV-2024

Rayer le nom SANDY ISLAND MARINE PARK/PARC MARIN 49°37'22.0"N 124°52'00.0"W
MPO(6204981-01)

Porter un nom JÁJÍTEM and KW'ULH (SANDY ISLAND) MARINE PARK/PARC 49°37'22.0"N 124°52'00.0"W
MARIN
MPO(6204981-02)

3527 - Baynes Sound - Nouvelle édition - 06-AVR-2001 - NAD 1983

09-AOÛT-2024

LNMD. 26-JUIL-2024

Coller l'annexe graphique 49°35'00.0"N 124°50'00.0"W
Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3527_6204981_3_202407081614.pdf
MPO(6204981-03)

23-AOÛT-2024

LNMD. 09-AOÛT-2024

Modifier le feu Iso Y 1.5s11m pour lire Iso Y 1.5s8m 49°37'23.3"N 124°54'31.7"W
(Voir la Carte 1, P20.2)
(P2024024) LF(501) MPO(6204960-01)

Modifier le feu Iso Y 2s23m pour lire Iso Y 2s20m 49°37'16.2"N 124°54'41.5"W
(Voir la Carte 1, P20.2)
LF(502) MPO(6204960-03)

3546 - Broughton Strait - Nouvelle édition - 15-AVR-2005 - NAD 1983

30-AOÛT-2024

LNMD. 19-JUIL-2024

Porter une profondeur de 3.4 mètres 50°42'20.2"N 126°50'18.8"W
(Voir la Carte 1, I10)
MPO(6205016-01)

3646 - Ucluelet Inlet - Nouvelle édition - 30-JUIN-1995 - NAD 1983

16-AOÛT-2024

LNMD. 29-DÉC-2023

Rayer la bouée charpente ODAS/SADO privée lumineuse jaune FI (5) Y 48°54'42.1"N 125°32'25.3"W
(Voir la Carte 1, Q58)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570226
MPO(6204990-01)

3670 - Broken Group - Nouvelle édition - 21-OCT-1994 - NAD 1983

02-AOÛT-2024

LNMD. 12-JUIL-2024

Porter	un ponton (Voir la Carte 1, F16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	entre 48°54'38.6"N 125°17'27.9"W et 48°54'37.2"N 125°17'29.1"W	<i>MPO(6204986-01)</i>
Porter	un ponton (Voir la Carte 1, F16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	entre 48°54'37.5"N 125°17'29.6"W et 48°54'37.0"N 125°17'28.5"W	<i>MPO(6204986-02)</i>
Porter	une profondeur de 1.3 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'09.6"N 125°16'24.9"W	<i>MPO(6204986-03)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 5 mètres (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'18.2"N 125°16'49.4"W	<i>MPO(6204986-04)</i>
Rayer	la profondeur de 1.9 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'27.8"N 125°15'10.7"W	<i>MPO(6204986-05)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.2 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'28.6"N 125°15'09.7"W	<i>MPO(6204986-06)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.3 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'07.8"N 125°16'36.9"W	<i>MPO(6204986-07)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 1.9 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'27.9"N 125°15'12.2"W	<i>MPO(6204986-08)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.2 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'30.5"N 125°15'03.2"W	<i>MPO(6204986-09)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.5 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'48.7"N 125°14'33.0"W	<i>MPO(6204986-10)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 2.2 mètres (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°55'03.3"N 125°14'40.1"W	<i>MPO(6204986-11)</i>

Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 3.2 mètres (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'29.7"N 125°15'02.4"W <i>MPO(6204986-12)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1.1 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'31.0"N 125°15'21.0"W <i>MPO(6204986-13)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.2 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'33.5"N 125°16'28.9"W <i>MPO(6204986-14)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.2 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'55.2"N 125°14'33.1"W <i>MPO(6204986-15)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.8 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°54'30.9"N 125°15'15.3"W <i>MPO(6204986-16)</i>
Rayer	la profondeur de 3.5 mètres (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°55'03.1"N 125°14'37.2"W <i>MPO(6204986-17)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1.3 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°55'03.6"N 125°14'38.1"W <i>MPO(6204986-18)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.7 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336	48°53'41.8"N 125°17'05.1"W <i>MPO(6204986-19)</i>
Porter	un brise-lames flottant Bkw (Voir la Carte 1, F4.1)	joignant 49°00'40.7"N 125°21'36.0"W 49°00'41.5"N 125°21'35.2"W et 49°00'44.0"N 125°21'33.0"W <i>MPO(6204988-01)</i>
Porter	un feu FI R, marqué Priv (Voir la Carte 1, P1)	49°00'40.7"N 125°21'36.0"W <i>MPO(6204988-02)</i>
Porter	un feu FI Y, marqué Priv (Voir la Carte 1, P1)	49°00'44.0"N 125°21'33.0"W <i>MPO(6204988-03)</i>
Porter	une profondeur de 1.8 mètre (Voir la Carte 1, I10)	48°55'04.8"N 125°18'40.6"W <i>MPO(6204988-04)</i>

3671 - Barkley Sound - Nouvelle édition - 04-NOV-2005 - NAD 1983

02-AOÛT-2024

LN/D. 31-MAI-2024

Porter une profondeur de 1.3 mètre 48°54'09.6"N 125°16'24.9"W
(Voir la Carte 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336

MPO(6204986-03)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.3 mètre 48°54'07.8"N 125°16'36.9"W
(Voir la Carte 1, K11)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336

MPO(6204986-07)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1.9 mètre 48°54'27.9"N 125°15'12.2"W
(Voir la Carte 1, K11)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336

MPO(6204986-08)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.8 mètre 48°54'30.9"N 125°15'15.3"W
(Voir la Carte 1, K11)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570336

MPO(6204986-16)

16-AOÛT-2024

LN/D. 02-AOÛT-2024

Rayer la bouée charpente ODAS/SADO privée lumineuse jaune FI (5) Y 48°54'42.1"N 125°32'25.3"W
(Voir la Carte 1, Q58)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570226

MPO(6204990-01)

3908 - Kitimat - Carte nouvelle - 15-MARS-2013 - NAD 1983

16-AOÛT-2024

LN/D. 29-MARS-2024

Coller l'annexe graphique 54°00'00.0"N 128°41'00.0"W
Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3908_6204998_3_202407161319.pdf

MPO(6204998-03)

3908 - Kitimat Harbour - Carte nouvelle - 15-MARS-2013 - NAD 1983

16-AOÛT-2024

LN/D. 29-MARS-2024

Porter une conduite, Gas/Gaz 54°00'58.2"N 128°40'59.0"W
(Voir la Carte 1, D29) joignant 54°00'34.0"N 128°41'02.0"W
et 54°00'12.3"N 128°40'58.5"W

MPO(6204998-01)

Coller l'annexe graphique 54°00'00.0"N 128°41'16.0"W
Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3908_6204998_2_202407161318.pdf

MPO(6204998-02)

3909 - Qlawdzeet Anchorage - Nouvelle édition - 28-AVR-2017 - WGS84

02-AOÛT-2024

LN/D. 15-AVR-2022

Porter une profondeur de 1.0 mètre 54°12'32.4"N 130°45'11.2"W
(Voir la Carte 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570235

MPO(6204987-01)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.1 mètre 54°12'30.1"N 130°45'58.2"W
(Voir la Carte 1, K11)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570235

MPO(6204987-02)

Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.1 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570235	54°12'32.6"N 130°45'12.4"W <i>MPO(6204987-03)</i>
Rayer	la profondeur de 0.8 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570235	54°12'29.3"N 130°45'56.9"W <i>MPO(6204987-04)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.1 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570235	54°12'29.7"N 130°45'56.9"W <i>MPO(6204987-05)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.1 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570235	54°12'32.1"N 130°46'01.8"W <i>MPO(6204987-06)</i>
Rayer	la profondeur de 0.3 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570235	54°12'49.8"N 130°45'24.5"W <i>MPO(6204987-07)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.3 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570235	54°12'50.0"N 130°45'24.2"W <i>MPO(6204987-08)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 2.6 mètres (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570235	54°12'43.8"N 130°45'55.8"W <i>MPO(6204987-09)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.1 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570235	54°12'39.9"N 130°46'54.4"W <i>MPO(6204987-10)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.1 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570235	54°12'29.9"N 130°45'55.7"W <i>MPO(6204987-11)</i>
Porter	une roche à fleur d'eau au zéro des cartes (Voir la Carte 1, K12) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570235	54°12'29.1"N 130°45'56.4"W <i>MPO(6204987-12)</i>
3909 - Welcome Harbour - Nouvelle édition - 28-AVR-2017 - WGS84		
16-AOÛT-2024		LN/D. 02-AOÛT-2024
Rayer	la profondeur de 1.8 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	54°00'12.2"N 130°40'00.0"W <i>MPO(6205007-01)</i>

Porter	une profondeur de 0.4 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	54°00'12.6"N 130°39'59.7"W	<i>MPO(6205007-02)</i>
Porter	une profondeur de 1.1 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	53°59'09.0"N 130°40'12.0"W	<i>MPO(6205007-03)</i>
Porter	une profondeur de 2.8 mètres (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	53°59'49.0"N 130°40'19.1"W	<i>MPO(6205007-04)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 3.3 mètres (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	54°00'20.5"N 130°40'22.0"W	<i>MPO(6205007-05)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 2.5 mètres (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	54°00'59.1"N 130°40'13.7"W	<i>MPO(6205007-06)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.9 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	54°00'21.6"N 130°40'24.3"W	<i>MPO(6205007-07)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1.2 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	54°00'36.5"N 130°40'07.1"W	<i>MPO(6205007-08)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1.1 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	54°00'14.6"N 130°39'17.6"W	<i>MPO(6205007-09)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1.4 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	54°00'16.2"N 130°39'32.3"W	<i>MPO(6205007-10)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.9 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	54°00'44.8"N 130°39'56.7"W	<i>MPO(6205007-11)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1.1 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	54°00'35.3"N 130°40'04.4"W	<i>MPO(6205007-12)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1.2 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	54°01'00.5"N 130°40'13.4"W	<i>MPO(6205007-13)</i>

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 3 mètres
(Voir la Carte 1, K11) 54°00'17.2"N 130°40'01.1"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232
MPO(6205007-14)

6243 - Winnipeg River/Rivière Winnipeg and Approaches/et les Approches - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 08-JUIL-2005 - NAD 1983
09-AOÛT-2024

Déplacer la bouée espar de bâbord verte, marquée T11 de 50°37'23.0"N 096°17'56.0"W
(Voir la Carte 1, Qc) à 50°37'26.2"N 096°18'45.8"W
(P2024054) MPO(6605324-01)

7568 - Lancaster Sound and/et Admiralty Inlet - Carte nouvelle - 05-JUIL-1985 - Inconnu
23-AOÛT-2024

LN/D. 27-SEPT-2019

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 1.1 mètre 74°29'05.8"N 087°00'58.4"W
(Voir la Carte 1, K41)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA273259
MPO(6605321-01)

7621 - Amundsen Gulf - Nouvelle édition - 25-FÉVR-2022 - NAD 1983
30-AOÛT-2024

LN/D. 22-MARS-2024

Rayer la profondeur de 8.5 mètres 70°08'44.0"N 124°45'28.6"W
(Voir la Carte 1, I10)
MPO(6605326-01)

Porter une profondeur de 3.8 mètres, Rep (2024) 70°08'43.0"N 124°45'42.9"W
(Voir la Carte 1, I10)
MPO(6605326-02)

Rayer la profondeur de 5.2 mètres 69°47'10.9"N 123°57'27.5"W
(Voir la Carte 1, I10)
MPO(6605326-03)

Porter une profondeur de 2.5 mètres, Rep (2024) 69°47'05.4"N 123°57'26.1"W
(Voir la Carte 1, I10)
MPO(6605326-04)

Porter une profondeur de 2.3 mètres, Rep (2024) 69°45'21.4"N 124°00'09.2"W
(Voir la Carte 1, I10)
MPO(6605326-05)

Porter une profondeur de 2.8 mètres, Rep (2024) 69°41'55.2"N 123°51'39.0"W
(Voir la Carte 1, I10)
MPO(6605326-06)

7664 - Liverpool Bay - Carte nouvelle - 28-FÉVR-1986 - NAD 1927
09-AOÛT-2024

LN/D. 07-JUIN-2024

Coller l'annexe graphique 70°34'05.2"N 128°03'48.9"W
Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/7664_6605325_1_202407111301.pdf
MPO(6605325-01)

7665 - Franklin Bay and/et Darnley Bay - Carte nouvelle - 13-JUIN-1986 - NAD 1927
30-AOÛT-2024

LN/D. 22-MARS-2024

Rayer la profondeur de 8.5 mètres 70°08'41.7"N 124°45'41.1"W
(Voir la Carte 1, I10)
MPO(6605326-01)

Porter	une profondeur de 3.8 mètres, Rep (2024) (Voir la Carte 1, I10)	70°08'42.2"N 124°45'33.8"W <i>MPO(6605326-02)</i>
Rayer	la profondeur de 5.2 mètres (Voir la Carte 1, I10)	69°47'12.4"N 123°57'27.1"W <i>MPO(6605326-03)</i>
Porter	une profondeur de 2.5 mètres, Rep (2024) (Voir la Carte 1, I10)	69°47'04.6"N 123°57'17.0"W <i>MPO(6605326-04)</i>
Porter	une profondeur de 2.3 mètres, Rep (2024) (Voir la Carte 1, I10)	69°45'20.6"N 124°00'00.1"W <i>MPO(6605326-05)</i>
Porter	une profondeur de 2.8 mètres, Rep (2024) (Voir la Carte 1, I10)	69°41'54.4"N 123°51'29.9"W <i>MPO(6605326-06)</i>

7686 - Police Point And Approaches/ Et Les Approches - Carte nouvelle - 27-MARS-1981 - NAD 1927

30-AOÛT-2024

LN/D. 21-MAI-2010

Rayer	la profondeur de 8.5 mètres (Voir la Carte 1, I10)	70°08'43.0"N 124°45'51.1"W <i>MPO(6605326-01)</i>
Porter	une profondeur de 3.8 mètres, Rep (2024) (Voir la Carte 1, I10)	70°08'43.0"N 124°45'42.9"W <i>MPO(6605326-02)</i>

Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime

***818/24 Aides radio à la navigation maritime 2024 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)**

Page 5-55

SUPPRIMER COMME SUIT:

5.14.4 Secteurs de prévisions maritimes

Tableau 5-63 - Côte du Pacifique : Observations météorologiques maritimes

Nom de zone	Nom de zone	Nom de zone	Nom de zone
Addenbroke Island - L	East Point - A	LennardIsland - L	Quatsino - L
Atkinson Point - A	Egg Island - L	Lucy Island - A	Race Rocks - A
Ballenas Island - A	Entrance Island - A, L	McInnes Island - L	Rose Spit - A
Bella Bella - A	Entrée Dixon centre - B	Merry Island - L	Sandheads - A
Boat Bluff - L	Entrée Dixon Ouest - B	Moresby Ouest - B	Sartine Island - A
Bonilla Island - A, L	Estevan Point - L, A	Moresby Sud - B	Saturna Island - A
Brooks Sud - B	Fanny Island - A	Nanakwa Shoal - B	Scarlett Point - A
Cape Beale - L	Green Island - L	Nomad Centre - B	Sea Otter Ouest - B
Cape Flattery (É.-U.) - B	Grey Strait - A	Nomad Nord - B	Sentry Sboal - B
Cape Mudge - L	Grief Point - A	Nomad Sud - B	Sheringham Point - A
Cape Scott - L	Halibut Bank - B	Nootka - L	Sisters Island - A
Cape St James – A	Hecate Strait Nord - B	Pachena Point - L	Smith Island (É.-U.)* - B
Carmanah Point - L	Hecate Strait Sud - B	Pam Rocks - A	Solander Island - A
Cathedral Point - A	Herbert Island - A	Pine Island - L	Trial Island - L
Chatham Point - L	Holland Rock - A	Point Wilson (É.-U.)* - L	Triple Island - L
Chrome Island - L	Ivory Island - L	Port Angeles (É.-U.)* - L	Tsawwassen - L
Cumshewa Island - A	Kelp Reef - A	Port Esquimalt - A	Tsawwassen Ferry - A
Discovery Island - A	Kindakun Rock - A	Port Victoria - A	Victoria/Gonzales Point - A
Dryad Point - L	La Parouse - B	Prince Rupert - A	-
East Dellwood - B	Langara Island - A, L	Pulteney Point - L	-

Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada

Les volumes suivants des **Instructions nautiques du Canada** ont récemment été mis à jour sur le [site web du Service hydrographique du Canada](#).

N°	Titre
Côte Atlantique	
ATL 104	Cape North à Cape Canso (y compris Bras d'Or Lake)
ATL 106	Gulf of Maine et Baie de Fundy
ATL 108	Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest)

Chaque volume comprend une section intitulée « Registre des modifications » qui énumère toutes les mises à jour qui ont été incorporées pendant l'année civile en cours.

Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

Les modifications sont **surlignées** et les suppressions sont **rayées**. Pour des renseignements généraux sur les Livres des feux et spécifiques aux régions, cliquez sur les liens suivants : [côte de Terre-Neuve-et-Labrador](#), [côte de l'Atlantique](#), [Eaux intérieures](#) et [côte du Pacifique](#).

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	----------------------------	---	-------------------------	---	--

CÔTE DU PACIFIQUE

CÔTE OUEST, ÎLE DE VANCOUVER (LF 66 – 179.1)

136	Carolina Channel – Bouée à sifflet lumineuse Y42	Abords de Amphitrite Point. 48 54 39.1 125 32 46.9	FI R 4s	Rouge, marquée "Y42".	À longueur d'année. Carte:3646 Éd. 08/24 (P24-065)
-----	--	---	---------	-------	-------	-----------------------	--

DÉTROIT DE JUAN DE FUCA (LF 180 – 216.4)

180.9	Juan de Fuca, Ligne de séparation du trafic – Bouée lumineuse JA (É.-U.)	48 29 35.7 124 43 37.8	FI Y 2.5s	Jaune, marquée "JA".	Lum. 0.5 s; obs. 2 s. À longueur d'année. Carte:3606 Éd. 08/24 (P24-060)
-------	---	---	-----------	-------	-------	----------------------	---

182 G4760	Neah Bay (É.-U.)	48 22 41.4 124 35 40.2	FI R 6s	14	5	Tour à claire-voie, marque de jour triangulaire rouge.	Lum. pér. 6 s. Masqué de 114° à 196°. À longueur d'année. Cornet – Son 3 s; sil. 27 s. Carte:3606 Éd. 08/24 (P24-062)
--------------	---------------------	----------------------------------	---------	-----------	---	---	---

190 G4768	Ediz Hook (É.-U.)	48 08 24.5 123 24 08.8	AI G- 10s FI+ W FI(2)	15.2	16 18	Tour à claire-voie.	Éclat vert 0.1 s; obs. 3.3 s ; éclat blanc 0.1 s; obs. 3.2 s ; éclat blanc 0.1 s; obs. 3.2 s . À longueur d'année. Cornet - Son 3 s; sil. 27 s. Tout navigateur requérant l'opération du signal de brume devra actionner le bouton presseur de son radio VHF-FM canal 81A (157.075 MHz) cinq (5) fois consécutives. Le signal de brume se mettre en fonction pour une durée de 30 minutes. Carte:3461 Éd. 08/24 (P24-069)
--------------	-------------------	----------------------------------	-----------------------------	------	--------------	---------------------	--

ÉTATS-UNIS (LF 217 – 222)

217.5 G4776	Point Partridge (Whidbey Island) (É.-U.)	48 13 28.8 122 46 10.0	FI W 5s	32.0	13	Tour à claire-voie, marque de jour losange noir et blanc.	Lum. pér. 5 s . À longueur d'année. Carte:3461 Éd. 08/24 (P24-070)
-----------------------	--	---------------------------	---------	------	-----------	---	--

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

No.	Nom	Position ---- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ---- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ---- Signaux de brume
-----	-----	---	----------------------------	---	-------------------------	--	---------------------------------------

STRAIT OF GEORGIA – PARTIE SUD (LF 265.2 – 309.5)

289.3 G5394.4	Virago Rock – Feu à secteurs	Sur le rocher. 49 00 45.5 123 35 34.0	Q W 1s R	6.8	5	Tour à claire-voie carrée blanche, bandes rouge à la partie supérieure et inférieure.	Rouge de 024° à 229° par l'E et le S; blanc de 229° à 024° par l'W et le N. Réflecteur radar. À longueur d'année.
							Carte:3473 Éd. 08/24 (P24-067)

PITT LAKE (LF 372 – 373.7)

372.7	Powder Island, rocher – Bouée d'avertissement lumineuse LB	Dans Fox Reach, SW. de MacIntyre Creek. 49 18 54.6 122 40 31.3	Fl Y 4s	Jaune, marquée "LB".	À longueur d'année.
							Carte:3062 Éd. 08/24 (P24-066)

STRAIT OF GEORGIA – PARTIE NORD (LF 447.5 – 510)

469 G5850	Grief Point	Extrémité W. de la pointe. 49 48 15.6 124 31 34.2	Fl(2) R 6s	9.5	8	Tour à claire-voie carrée avec bande rouge à la partie supérieure.	Lum. 0.5 s; obs. 1 s; lum. 0.5 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. À longueur d'année.
							Carte:3311 Éd. 08/24 (P24-059)

CHENAUX INTÉRIEURS NORD (LF 587 – 718.5)

651.21	Hartley Bay, brise- lames flottant	Coin SE. du brise- lames flottant de la GCC. 53 25 20.2 129 14 57.8	Fl Y 4s	2	Mât.	Réflecteur radar. À longueur d'année.
							Carte:3945 Éd. 08/24 (P24-068)

HAIDA GWAIL (LF 768.6 – 812)

807.5 G5858.4	Kunakun Point	53 28 09.0 132 53 43.0	Fl W 4s	21.3	6	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.
							Carte:3869 Éd. 08/24 (P24-056)
807.6 G5859	Marble Island	Extrémité W. de l'île. 53 12 03.0 132 40 06.0	Fl W 6s	34.5	6	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. Visible de 330° par le N. et 148° par l'E. À longueur d'année.
							Carte:3891 Éd. 08/24 (P24-055)
807.7 G5858.6	Kindakun Point	53 18 55.0 132 46 12.0	Fl(3) W 12s	20.4	6	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année.
							Carte:3869 Éd. 08/24 (P24-057)
808 G5860	Tcenakun Point Racon - - . (G)	Sur la pointe Rocky Point, côté S. de l'entrée de chenal Skidegate Channel. 53 09 06.7 132 35 02.0	Fl W 4s	27.7	6	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire blanche.	À longueur d'année.
							Carte:3891 Éd. 08/24 (P24-058)